

**SEMESTRIEL
DECEMBRE**

N°12

**GIGOUZAC
INFOS**



SOMMAIRE

- Page 1 : Église Gigouzac
- Page 2 : Infos pratiques
- Page 3 : Éditorial du Maire
- Page 4 à 5 : Infos municipales
- Page 6 à 7 : Vie à l'école et retour en images

- Page 8 : Info EAU
- Page 9 : Associations et manifestations à venir
- Page 10 : Portrait
- Page 11 : Revue de presse
- Page 12 : Photos des réalisations

INFOS PRATIQUES

Mairie

- Le secrétariat est ouvert - les mardis de 13H30 à 15H30 - les vendredis de 15H à 17H
 - Les permanences de Monsieur le Maire :
 - les vendredis après-midi
 - les samedis de 10.30H à 12H sur rendez-vous
- Tél 05 65 36 83 69 Fax 05 65 36 83 71
Email : mairie.de.gigouzac@wanadoo.fr

Communauté d'Agglomération du Grand Cahors
Tél 05 65 20 89 00 Fax 05 65 20 89 01

Office de Tourisme CATUS
Tél 05 65 20 86 40

Maison des services publics de CATUS
Centre Intercommunal Action Sociale Grand Cahors antenne de CATUS
Point Multimédia ou Cyberbase, Amélioration de l'habitat (adaptation au handicap),
Relais Assistance Maternelles), Lodothèque, Centre de loisirs sans hébergement à CATUS
Tél 05 65 20 86 43

MAPA de CATUS (Séjours temporaires et permanents pour personnes dépendantes)
Tél 05 65 21 60 60

ADMR de CATUS
Tél 05 65 21 45 00 Fax 05 65 21 47 06

SYDED Déchetterie de CATUS à la ZAC « Les Matalines »
Tél 05 65 21 54 30 Fax 05 65 21 54 31
Horaires d'ouverture : lundi 13h30-17h30, mardi jeudi et vendredi 9h-12h 13h30-17h30, mercredi 9h-12h, samedi de 9h-12h 13h30-17h30 *Attention : vous devez apporter les cartouches d'encre, les CD, les DVD usagés et les téléphones portables à la mairie pour élimination*

Horaires des messes à GIGOUZAC : une fois par mois samedi soir ou dimanche matin

Horaires de la bibliothèque communale : lundis de 14 heures à 16 heures Tél 05 65 36 02 56

Horaires de la Gym d'entretien : mercredis de 11 heures à 12 heures

Horaires de la Gymformsanté : mardis de 20 h 15 à 21 h 15 Tél 07 86 63 96 40

NUMEROS D'URGENCE

SAMU 15 POMPIERS 18 OU 112 GENDARMERIE 05 65 22 70 17

ENFANCE MALTRAITEE 119 CENTRE ANTI-POISON 05 61 49 33 33

EDITORIAL DU MAIRE

REDECOUPAGE DES CANTONS, UN SCANDALE !!!!!

De Labastide du vert à Seniergues, et de Concorès à Saint-Pierre Lafeuille, en passant bien sûr par Gigouzac, il y a un point commun, Espère ! Voilà le futur canton que l'on veut nous imposer.

Oui, je dis bien nous imposer, en dépit de toutes règles élémentaires de concertation, ou plutôt, démocratiques, si ce mot veut encore dire quelque chose pour certains.

Il est nécessaire de réformer nos cantons, de les redessiner, c'est incontestable. Ceux que nous connaissons aujourd'hui, n'ont pas été modifiés depuis 1830. Certains d'entre eux ne comptent que 1 500 habitants, d'autres près de 15 000. Redécouper, oui, mais en respectant tout de même les territoires et les hommes qui les constituent. Ce futur canton voit disparaître les chefs-lieux de Catus et St Germain du Bel Air, au profit d'Espère. Ne soyons pas surpris de voir demain les gendarmeries, les perceptions, les postes, les services techniques routiers, les maisons départementales et bien d'autres disparaître de ces chefs-lieux. Un scandale.

Ce canton se nommerait « Causse, Bouriane », avec comme capitale Espère, au porte de Cahors, loin de tout Causse et des terres de Bouriane. Qui plus est, Espère, comme chacun le sait, concentre tous les services dont peut se prévaloir un chef-lieu de canton ! Arrêtons de se moquer du monde.

L'immense majorité des Maires des communes concernées s'oppose à ce projet, tout comme l'ensemble de membres du Conseil Municipal. C'est pourquoi, nous avons saisi le Conseil d'Etat et nous en appelons donc au bon sens politique, en demandant de former des cantons qui respectent nos bassins vitaux, en ne tenant pas compte de considérations partisans de certains.

Pour ce dernier édito de la mandature, je n'aurais jamais imaginé traiter d'un tel sujet. Nous avons au cours de ce mandat opéré la fusion de notre communauté avec Cahors. Personne ne le remet en question, car nous l'avons fait dans la concertation. N'oublions pas que les élus que nous sommes et les habitants que vous êtes, constituent le premier échelon de notre démocratie. Se couper de la base, c'est se couper des réalités des terrains et la porte ouverte à tous les dérapages.

Ceci étant dit, au cours de cette année 2013, les derniers grands investissements communaux de la mandature ont vu le jour. Ils font l'unanimité.

Le premier trimestre de l'année qui commence, sera consacré à la campagne des élections municipales.

Je formule un seul souhait, celui de voir une campagne digne et respectueuse de chacun. Bien des élections ont laissé des traces, souvent indélébiles. Il en va de l'avenir de notre commune. J'ai confiance en vous tous.

Très bonnes fêtes de fin d'année et tous mes vœux de bonheur.

Votre Maire, Romuald Molinié.

INFOS MUNICIPALES

Subventions aux associations

ADMR CATUS	160
AFM TELETHON	40
APIL CAHORS	25
Musée de la Résistance CAHORS	80
Ligue contre le Cancer	100
Assoc Pêche et Pisciculture	50
Athlétic club Gigouzac	800
<i>Athlétic club Gigouzac (ex CAGC)</i>	650
Bibliobus CAHORS	60
Club des Aînés de la Vallée du Vert	120
Foyer rural Gigouzac	500
Les Estivales Gigouzac	2500
La Chasse Gigouzac	2500
Angel	250
Club Astronomie	500
Coopérative scolaire	195
ZIC en ZAC	50
Restau du Cœur	45

La commune de Gigouzac possède un grand nombre d'associations, qu'elle soutient sans aucun esprit partisan, mais parce que toutes vont dans le même but, la même direction, celle de faire vivre la commune. Cette année, la société de chasse s'est vue attribuer une subvention importante, afin de bâtir un relais de chasse, avec toutes les normes d'hygiène que cela demande.

Église

La restauration achevée est très réussie. La messe inaugurale fut célébrée par L'Evêque de Cahors qui fut émerveillé par la beauté de l'édifice. Nous félicitons le sérieux des entreprises qui ont pris part à sa restauration. Une telle réussite est une fierté pour nous tous.

Ecole

Vu le nombre importants des enfants, un demi poste à été créé à la rentrée, afin d'éviter que la classe soit surchargée le matin.

Défibrillateur

Il a été apposé sur le mur extérieur de la salle des fêtes durant l'été. Un stage de formation aux premiers secours sera proposé en janvier.

Plan de prévention des risques d'inondations

Ce plan destiné à la protection des populations civiles sera révisé, afin de se conformer aux réalités constatées par la crue de juin 2010.

Grand Cahors

La communauté d'agglomération s'élargira au 1^{er} janvier 2014 aux communes de Cours, Vers, Bouziès, Cabreret, Saint Géry, Tour de Faure et Saint Cirq Lapopie.

De plus la commune a transféré la compétence protection animale à la communauté.

Finances

Le conseil passe le taux de la taxe d'aménagement (taxe lors d'un dépôt de permis de construire) à 3% pour le secteur du Mas de Bris. En effet, il y aura des aménagements importants à réaliser. Sur le reste du territoire, le taux passe de 1,5% à 1,8%.

Exemple, pour une maison de 150 m², les propriétaires devront s'acquitter d'une taxe de 2 276 €, dont 1 171 € reviendront dans les caisses communales.

Voirie

- ♦ Des bordures en pierres seront posées le long de la Mairie, du côté de l'étang, ainsi que face à la bibliothèque.
- ♦ Suite à la mise en place de plots durant l'été, sur les routes départementales aux entrées de la commune, une analyse révèle une vitesse moyenne des véhicules de 38 km/h. Preuve que ces aménagements temporaires, mais disgracieux, ont faits leurs preuves. Le Conseil a donc décidé dans un premier temps de réaliser deux ralentisseurs, un devant l'école et l'autre sur la route de Mechmont.

Salle des fêtes

Les peintures des menuiseries de la salle vont être refaites à l'identique.

Eclairage public

Dès la pose des horloges, l'éclairage public sera interrompu la nuit, à partir de une heure du matin l'été et dès minuit en hiver. Il sera rallumé à six heures du matin.

De plus, suite à une étude réalisée, il sera dans un premier temps, apposés deux nouveaux lampadaires, un au lieu-dit « La Borie » face à la maison Leclerc et un deuxième au Mas de Guillaume, au bas de la côte.

Infos diverses

Le prix de l'originalité nous a été accordé dans le cadre du concours départemental des villes et villages fleuris.

Une nouvelle activité sportive de gymnastique dynamique, GYMFORMSANTE, animée par Camille QUEVA, est proposée aux administrés le mardi soir.

La présentation des vœux à la population aura lieu le dimanche 13 janvier à 16 heures

ETAT CIVIL

Nos joies

Naissance de : Axel Pierre Michel MARICAU, le 20 juillet 2013

Mariage de : Delphine LIMOGES et William Béranger Roland CLEMENTI, le 21 septembre 2013

Nous leurs souhaitons tous nos vœux de bonheur.

Nos peines :

Nos plus sincères condoléances à la famille :

Bernadette MALIQUE née BALDY décédée le 28 octobre 2013

La vie à l'école

L'école de Gigouzac compte cette année 32 élèves de cycle 3 : 10 CE2, 10 CM1 et 12 CM2. Les effectifs ont beaucoup augmenté (l'année dernière la classe comptait 26 élèves). Un demi poste de renfort a été mis en place. Mme Robin est l'enseignante qui prend en charge tous les matins les élèves de CE2. Pour leur permettre de disposer d'un espace de travail séparé du reste de la classe, nous avons aménagé la salle informatique.

Les projets :

- Cette année encore, notre classe participera aux rencontres sportives organisées par l'USEP. Au programme : cross, sports collectifs, athlétisme et escrime. De plus, nous nous rendrons à la piscine de Cahors afin de suivre des séances de natation.
- Les gendarmes interviendront auprès des élèves afin de les sensibiliser aux dangers de la route. A l'issue de la journée de sensibilisation, les CM2 passeront leur permis vélo.
- Deux spectacles sont inscrits à l'agenda des élèves : un concert à l'auditorium de Cahors (Bob le gigueur) et une pièce de théâtre (La maison).
- La bibliothèque de Gigouzac nous permet de profiter de ses livres. Tous les mois une sélection est prêtée aux élèves. Mme Gillig vient tous les mardis dans le cadre de l'association Lire et faire lire pour animer un atelier de lecture sur le temps du déjeuner.

La parole aux enfants : "Pourquoi aimez-vous votre école?"

Théo CM2 : "J'aime mon école car on est à la campagne!"

Iris CM2 : "J'aime la verdure et le chant des oiseaux."

Léa CM2 : "J'aime l'école car j'aime bien travailler, jouer et apprendre."

Pierre CM2 : "J'aime cette école car mes amis me font confiance."

Amandine Dall'Asen et les élèves de Gigouzac.

Retour en images - 19 octobre 2013

Inauguration des travaux de restauration de l'Église





L'INFORMATION *eau*

La feuille d'information sur l'eau potable

2012



Syndicat de LAMOTHE CASSEL

Extrait du rapport annuel 2012
sur le prix et la qualité du service public
Disponible en mairie de SAINT DENIS CATUS

TERRITOIRE

2 600 habitants

Le service d'eau potable du Syndicat de Lamothe Cassel regroupe les communes de : Beaumat, Catus, Cras, Francoules, Frayssinet le Gourdonnais, Gigouzac, Lamothe-Cassel, Maxou, Mechmont, Montamel, Nadillac, Peyrilles, Saint-Denis-Catus, Saint-Germain-du-Bel-Air, Saint-Martin-de-Vers, Saint-Sauveur-la-Vallee, Thedirac, Ussel et Uzech.



19 communes adhérentes

La population desservie est d'environ 2 600 habitants.

EXPLOITATION

par la société SAUR
En affermage

La société SAUR a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service. Le syndicat garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages. L'eau est distribuée à 1 533 abonnés (+1,12 % par rapport à 2011).



PRODUCTION

1 ressource

- Des importations des collectivités voisines d'un volume total de 308 236 m³ :

- Bouriane (Syndicat) a fourni 308 236 m³.



■ LOCAL
■ IMPORT

DISTRIBUTION

Un réseau de 218 km
173 232 m³ consommés

En 2012 les abonnés domestiques ont consommé 173 232 m³ (+0,36 % par rapport à 2011) soit en moyenne 183 litres par habitant et par jour

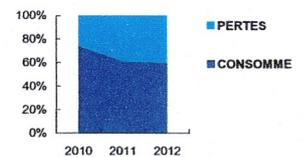
Par ailleurs, un volume total de 7 993 m³ a été exporté vers des collectivités voisines.

Compte tenu des fuites (pour partie inévitables) et des besoins en eau du service (purges du réseau, poteaux incendie, lavages des réservoirs, ...), le rendement du réseau était de 59,5 % en 2012 (il était de 60,7 % en 2011).

Le taux de renouvellement du réseau est de 0,1 %.

Le bilan fourni par l'ARS indique que l'eau du syndicat est de bonne qualité.

La démarche de protection de la ressource en eau est en cours de finalisation.



Rendement du réseau

QUALITÉ

Bonne



PRIX

348,69 € pour 120 m³

Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m³ consommé.

Au total, un abonné domestique consommant 120 m³ payera 348,69 € (sur la base du tarif du 1^{er} janvier 2013, toutes taxes comprises). Soit en moyenne 2,91 €/m³, +2,51 % par rapport à 2012.

Sur ce montant, 46 % reviennent à l'exploitant pour l'entretien et le fonctionnement, 38 % reviennent à la collectivité pour les investissements et les taxes s'élèvent à 16 %.



Répartition des montants collectés

LES ASSOCIATIONS A GIGOUZAC

- A.N.G.E.L (Association Gigouzacoise d'Entraide et de Loisirs), Président : Mr Alain EROUART, tel 05.65.21.46.68
- ATHLETISME CLUB, Présidente : Mme Ghislaine PAVARD (St Germain), tel 05.65.31.04.84
- A.P.E (Association de Parents d'Elèves), Présidente : Mme Coralie DAMMAN, tel 06.21.39.78.27
- LES ESTIVALES DE GIGOUZAC, Coprésidents : Mr Romuald LANDRIN et Mr Jalal EL RHALMANI,
- TENNIS GIGOUZAC, Président : M. William CLEMENTI
- CHASSE, Président : Mr François OUVRARD, tel 05.65.36.87.71
- CLUB ASTRONOMIE, Président : Mr Philippe CANCEIL, tel 06.85.36.98.05
- COMITE DES FETES, Président : Mr Alexandro ATTELLY, tel 05.65.36.84.56
- LE FOYER RURAL, Coprésidents : Mr Daniel PARDES, Mme Nicole SEMPE , tel 05.65.36.85.88
- GYMNASTIQUE, Responsable Mme Nicole SEMPE, tel 05.65.36.88.09
- GYMFORMSANTE, Animatrice Mlle Camille QUEVA, tel 07.86.63.96.40
- ZIK-en-ZAC (ex Star Aka Demi), Présidente : Mlle Marion LAREDO

*Gymnastique : le mercredi de 11H à 12H

*Gymformsanté : le mardi de 20h15 à 21h15

*Cinéma : 3^{ème} mercredi du mois, sauf le mois d'août , à 20H30 à la salle des fêtes

*Bibliothèque : (derrière l'église), Responsable Mme Jeanine LAPORTE, ouverte les lundis après-midi.

MANIFESTATIONS A VENIR

Dimanche 26 Janvier, Loto à 15heures (Les Estivales)

Dimanche 16 Février, Loto à 15 heures, (Les estivales)

Dimanche 23 février, 14h30, Loto de l'Athlétisme

Dimanche 1er mars, Course pédestre,

Samedi 8 Mars, grand bal musette à 21 heures,

Samedi 15 Mars, Banquet de la Chasse

Dimanche 16 Mars, Loto à 15heures (Les Estivales),

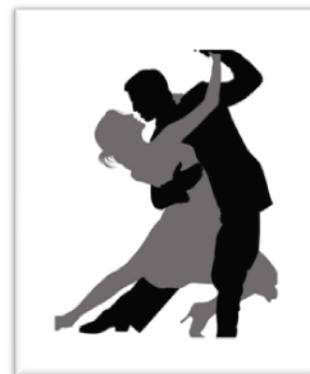
Samedi 5 avril, grand bal musette à 21 heures,

Dimanche 13 avril, Loto à 15heures (Les Estivales),

Jeudi 17 avril, passage de la transhumance,

Dimanche 18 mai, marche pour la lutte contre le cancer,

Samedi 21 juin, Feu de la Saint-Jean.



PORTRAIT

Arrivé à Gigouzac en 1990, William Clémenti n'était alors qu'un petit garçon âgé de huit ans. Avec ses parents et son frère aîné Olivier, ils ont occupé successivement plusieurs logements au cœur du village.

Formé chez les Compagnons du Devoir, William apprit les métiers de charpentier, couvreur et zingueur. Après avoir travaillé dans différentes entreprises lotoises, il est désormais chef d'équipe chez un entrepreneur de Sauzet.



William, Willy, comme nous l'appelons tous, est très attaché à la nature et aux plaisirs simples de la vie. Il aime la chasse (plus particulièrement celle de la palombe), la pêche, la pétanque, le tennis et bien sûr le rugby. En effet, de 1997 à 2004 Willy pratiqua le rugby en tant que stagiaire professionnel à Castres puis à Colomiers. Malheureusement une blessure mit prématurément un terme à une toute jeune carrière qui s'annonçait prometteuse. Il continua cependant à jouer à un niveau plus modeste, notamment dans l'équipe de Luzech.

William, est très attaché à Gigouzac et il le démontre par son investissement dans le milieu associatif local. Il est Président de notre Club de Tennis, Trésorier de la Société de Chasse Gigouzacoise, et il donne volontiers un coup de main à l'association "les Estivales de Gigouzac" lorsqu'il s'agit de préparer la fête du village.

Mais Willy ne dispose pas d'autant de temps libre qu'il le souhaiterait car il est aussi l'heureux papa de deux petites filles, Nina et Marie, dont il s'occupe avec amour et passion accompagné dans cette tâche par sa jeune épouse. Delphine, dont la famille est originaire des Landes, est également très attachée à notre village.

C'est d'ailleurs dans notre Mairie qu'ils se sont mariés le 21 septembre 2013.

Ils vivent ensemble à la résidence du Fajot et ont pour projet de devenir propriétaires de leur habitation, à Gigouzac bien entendu !

Éliane, la maman de Willy habite au Mas de Jouanis où elle a fait construire sa maison il y a une dizaine d'années. Elle est bien connue des gigouzacois puisqu'elle fut notre factrice remplaçante pendant de nombreuses années.

Alors Willy, toi qui est arrivé dans notre village il y a plus de 20 ans, qui y a fondé une famille, qui y a trouvé des amis, toi qui est connu et reconnu par tous pour ta gentillesse, nous te souhaitons, ainsi qu'à ta famille, de couler encore longtemps des jours heureux à Gigouzac.

REVUE DE PRESSE

La chasse et la convivialité 3-10-2013

La chasse préserve l'équilibre de l'écosystème



Le doyen des chasseurs

La société de chasse de Gigouzac « Le réveil du Perdugal » a été créée en 1973 et compte 20 adhérents. Celle de Mechmont en 1946, avec une dizaine d'adhérents. Le président fait un appel aux jeunes. Les gibiers les plus rencontrés sont sans



Les chasseurs de Gigouzac et de Mechmont

conteste le sanglier, le chevreuil et le lapin. On trouve également lièvres, perdrix, palombe. Les adhérents réintroduisent du gibier (lapins

et perdreaux) sur l'ensemble des deux communes.

Le chasseur participe comme l'illustre Robert Daigny à la régulation d'es-

pèces animales évitant ainsi de nombreux accidents de la route notamment avec les sangliers.

oev

GIGOUZAC

Le 30 juin 1944 au village...



L'hommage des maquisards.

Comme chaque année, les Gigouzacois se sont réunis dimanche en présence des anciens combattants, pour perpétuer le souvenir de la journée du 30 juin 1944. Le village est particulièrement attaché à cette commémoration qui rend hommage à tous les valeureux maquisards morts au combat à Gigouzac face à la division SS Das Reich. MM. Michot et Lamplat, derniers survivants du groupe Vény, M. Pesquie, représentant le corps franc Pommiers, ainsi que M. Nouvian, président du musée de la Résistance, étaient présents pour honorer la mémoire de leurs camarades. Une gerbe a

été déposée dans chacun des mas occupés par les maquis et où se sont déroulés les tragiques événements, avant l'hommage au monument aux morts. Un vin d'honneur offert par la municipalité a enfin réuni les participants à la salle des fêtes. Là, les différents discours ont réveillé les souvenirs. M. Michot, en porte-parole des survivants, a ainsi apporté un témoignage lourd d'émotion. S'il est impossible de résumer en quelques mots cette journée marquante, «il primordial de s'assurer que le 30 juin 1944 soit toujours commémoré à Gigouzac», a insisté le maire Romuald Molinié.

GIGOUZAC 27/06/13

Le village agit contre la pollution lumineuse

C'est dommage. Les Gigouzacois n'étaient vraiment pas nombreux à participer à la réunion publique concernant la pollution lumineuse, jeudi 20 juin. Pourtant, l'intervention de Philippe Canceil, président du club d'astronomie, laissait comprendre que c'est l'affaire de tous. Les éclairages publics sont de plus en plus utilisés pour mettre en scène nos villages, mais ils sont un réel fléau pour la biodiversité nocturne, qui se trouve petit à petit éradiquée par ces lumières artificielles qui brillent à une heure où la pénombre devrait régner. La solution serait alors l'extinction en deuxième partie de nuit, par exemple l'hiver de minuit à 6 heures et en juillet-août de 1 heure à 6 heures. En France, plus de 4 000 communes ont déjà adopté ce fonctionnement. Dans le Lot, elles sont plus de 25 communes (Limogne, Beauregard, Mechmont, Saint-Médard, Les Junies, Labastide-du-Vert, Parnac, Catus...). Cette disposition amène beaucoup d'avantages : le maintien d'une biodiversité nocturne essentielle, mais aussi la préservation du fameux patri-



Suite aux explications de Philippe Canceil, l'éclairage en deuxième partie de nuit devrait être supprimé. Le conseil votera.

moine lotois « le triangle noir du Quercy ». C'est également bon pour notre santé et la qualité de notre sommeil. La crainte principale réside dans le sentiment d'insécurité que pourraient ressentir les habitants... Pourtant, contrairement aux idées reçues, 80 % des vols se font le jour. Pour finir, l'extinction de l'éclairage public représente bien sûr des économies d'énergies (12 lampes d'éclairage public consomment l'équi-

valent d'une famille), ainsi que des économies financières non négligeables : plus de 50 % de la facture d'électricité de la commune (3 500 €) vient de l'éclairage public. Sans oublier la diminution du coût de la maintenance (environ 800 €). À la suite de cette réunion et de la réaction favorable de la petite assemblée présente, le conseil municipal devrait voter pour l'extinction de l'éclairage en deuxième partie de nuit.



Pose du DAE



Clocher restauré



Un grand merci pour ces dons à la commune



Portail du cimetière rénové



Pose de la Croix



Aménagement espace containers